

ENTREPRISES

Nous pouvons vous aider à....

Faire évoluer vos méthodes de management - améliorer votre communication interpersonnelle - déléguer une responsabilité - optimiser votre organisation, votre gestion du temps et votre efficacité professionnelle ou/et celle de l'équipe ou de la structure dont vous avez la charge - prendre une décision difficile - effectuer un recrutement - évaluer le potentiel d'un collaborateur - mieux gérer votre stress et retrouver votre motivation - dynamiser votre équipe - gérer une situation de management délicate - mettre en place des outils tels que : organigramme, définitions de fonctions, procédures, etc - Préparer le terrain à une démarche de certification qualité - Prévoir l'arrivée d'un nouveau produit ou la mise en route d'une nouvelle activité" etc.

PARTICULIERS

Nous pouvons vous aider à....

Mieux gérer votre temps et votre stress et retrouver votre motivation - Améliorer votre organisation personnelle ou/et professionnelle - Prendre une décision difficile - "Préparer un examen, un concours ou un entretien de recrutement"- "Evaluer votre potentiel et gérer votre carrière professionnelle" - "Améliorer votre communication interpersonnelle" - "Gérer un conflit" - "Gérer une Situation délicate" - "Mettre en route une nouvelle activité" - "Envisager la création de votre entreprise", etc.

NOS TARIFS 2018 - 2019

Tous nos forfaits vous font bénéficier de l'ensemble de nos services et conseils pour une durée en temps cumulé pouvant aller jusqu'à

10 heures*

Réparties sur une période de 12 mois avec

« ALTER-EGO »

Réparties sur une période de 3 mois avec

« SUPPORTER »

FORFAITS	ENTREPRISE	PARTICULIER	PERSONNE SANS EMPLOI ETUDIANT(E) (18-25 ANS)
« ALTER-EGO »	10h* sur 12 mois 1200 €	10h* sur 12 mois 600 €	10h* sur 12 mois 450 €
« SUPPORTER »	10h* sur 3 mois 1000 €	10h* sur 3 mois 500 €	10h* sur 3 mois 400 €

* Les prestations de CPC CONSULTANTS sont facturées au client en exonération de TVA au tarif indiqué et hors frais éventuels de déplacements de l'intervenant. Les entretiens faits au moyen de Skype ou par téléphone n'entraînent aucun frais de déplacements. Dans la mesure où ceux-ci se feraient en face à face et auraient lieu en Vaucluse, une participation forfaitaire de 50 € par déplacement serait facturée. Pour tout autre déplacement, les frais de l'intervenant seront facturés en fonction des kilomètres parcourus et selon le barème fiscal en vigueur. Les éventuels frais d'autoroute, de restauration ou d'hébergement seront également remboursés à CPC par le client sur simple présentation de justificatifs. Voir le contrat définitif pour les autres modalités. Sauf renouvellement d'abonnement le temps d'intervention utilisé par le client, au-delà de celui prévu par son forfait, lui sera automatiquement facturé sur la base du tarif annuel de son abonnement initial. Voir le contrat définitif pour les autres modalités.

cpc consultants : siret 30223323400103